



OPENLANE™

**ADESA AUCTIONS CANADA CORPORATION
ADESA MONTREAL CORPORATION
ADESA QUEBEC CORPORATION
OPENLANE CANADA INC.**

Au nom de leurs filiales et sociétés affiliées

GARANTIE PERSONNELLE

DESTINATAIRES : ADESA AUCTIONS CANADA CORPORATION, ADESA MONTREAL CORPORATION, ADESA QUEBEC CORPORATION, OPENLANE CANADA INC. ET LEURS FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES (collectivement, l'« Enchère »)

EXPÉDITEURS :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

(collectivement, les « Garants » et individuellement un « Garant »)

OBJET : Nom du client : _____

 Numéro d'Auction
 Access : _____

 Nom commercial du
 client/faisant affaire
 sous le nom de : _____

En contrepartie de la somme de 2,00 \$ et d'autres considérations valides et suffisantes dont la réception et la suffisance sont reconnues irrévocablement par les présentes, l'Enchère permet au Client d'acheter et de vendre des véhicules dans le cadre des ventes aux enchères, et le ou les Garants conviennent de ce qui suit :

- 1) Par les présentes, le ou les Garants, de manière inconditionnelle et irrévocable, et (si plus d'un Garant) conjointement et solidairement, garantissent le paiement de toutes les dettes et obligations, présentes ou futures, directes ou indirectes, objectives ou éventuelles, à échéance ou non, en tout temps dues par le Client à l'Enchère, ou demeurant impayées par le Client à l'Enchère, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les obligations du Client en vertu de ce contrat, de tout contrat de vente, formulaire d'immatriculation des véhicules, des politiques d'ADESA et des conditions d'utilisation d'OPENLANE applicables (collectivement les « Obligations »).
- 2) Le ou les Garant(s) reconnaissent et conviennent qu'ils ont été informés du fait que l'intention d'OPENLANE est de combiner les conditions d'utilisation aux politiques d'ADESA et que le document combiné (les « Politiques de l'Enchère ») remplacera alors les conditions d'utilisation. Une fois le document combiné, toute référence aux « Conditions d'utilisation » dans le présent contrat signifiera « Politiques de l'Enchère ».
- 3) Cette garantie est une garantie permanente et demeurera en vigueur, et le ou les Garants continueront d'être liés par celle-ci malgré le remboursement ou la réalisation, le cas échéant, des Obligations du Client, en tout ou en partie, à l'égard de l'Enchère.
- 4) Le ou les Garants sont responsables à titre de débiteur principal malgré toute libération, entière ou partielle, de toute sûreté donnée par le Client, de l'octroi de tout jour de grâce au Client par l'Enchère et malgré tout changement du nom, des objets, des actionnaires, des membres, des partenaires ou des propriétaires du Client. Par les présentes, le ou les Garants renoncent à tous les droits qu'ils pourraient avoir à titre de caution, que ce soit en droit ou en équité, qui sont incompatibles avec les dispositions de cette garantie.
- 5) En vertu de cette garantie, l'Enchère ne sera pas tenue d'épuiser ses recours contre le Client avant de faire appel aux Garants ou à un ou plusieurs de ceux-ci.
- 6) Cette garantie personnelle liera les héritiers, les liquidateurs de succession, les administrateurs et les cessionnaires respectifs des Garants et s'appliquera au profit de l'Enchère, de ses successeurs, cessionnaires et subrogés.

FAIT À (ville/municipalité) _____, DANS LA PROVINCE DE _____
_____ CE _____ JOUR DE _____, 20_____.

Fait devant :

Signature du témoin

Signature du Garant

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Nom du Garant en caractères d'imprimerie

Fait devant :

Signature du témoin

Signature du Garant

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Nom du Garant en caractères d'imprimerie

Fait devant :

Signature du témoin

Signature du Garant

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Nom du Garant en caractères d'imprimerie

Fait devant :

Signature du témoin

Signature du Garant

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Nom du Garant en caractères d'imprimerie